



ALCIDE CHEVALIER



1234

Campagne contre l'Allemagne du 14 mars 1915 au 6 janvier 1919.

Alcide Clément Henri CHEVALIER, né le 27 mai 1874 à la Boissière de Montaigu, cultivateur, fils d'Henri CHEVALIER, 37 ans, cultivateur à la Roussière de la Boissière de Montaigu et de Marie DROUET, 31 ans, son épouse, cultivatrice.

Alcide a les cheveux châtons foncés, les yeux gris clairs, le front ordinaire, le nez long, la bouche moyenne, le menton rond, le visage allongé, il mesure 1,73 mètre.

Décédé à l'Herbergement le 12 juin 1968.

Inscrit sous le N° 144 de la liste cantonale de Montaigu.

Reconnu propre au service actif.

Appelé à l'activité le 14 novembre 1895 au 64^{ème} Régiment d'Infanterie.

Malade dans ses foyers a obtenu un sursis de 30 jours.

Arrivé au corps le 16 décembre 1895, immatriculé sous le N° 6247, soldat de 2^{ème} classe.

Envoyé en congé le 19 septembre 1898 en attendant son passage dans la réserve de l'armée active.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1898.

Réformé N° 2 par la commission spéciale de la Roche sur Yon le 21 février 1902 pour infirmité contractée en dehors du service militaire « Endocardite et lésion valvulaire ».

Reconnu bon pour le service armé par le conseil de révision de 1914.

Affecté au 8^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied.

Rappelé à l'activité en vertu du décret de mobilisation général du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 19 mars 1915.

Passé au 84^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 30 octobre 1915.

Passé au détachement de l'armée d'orient le 10 novembre 1915.

Passé au 2^{ème} Bataillon Territorial de Zouaves, 1^{er} Régiment de Zouaves, le 25 août 1915.

Passé au 83^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 4 mai 1917.

Passé au 284^{ème} Régiment d'Infanterie le 29 août 1917.

Passé au 501^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 1^{er} septembre 1918.

Mis en congé illimité de démobilisation le 6 janvier 1919.

Se retire au Brouzils.

Dégagé des obligations militaires invalidité inférieure à 10% le 8 novembre 1922 par la commission de réforme de la Roche sur Yon pour « accès de paludisme très espacés invoqués ».

Affecté dans les réserves du 65^{ème} Régiment d'Infanterie à Nantes.

